

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 48 (1912)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

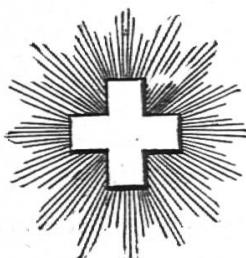
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVIII^{me} ANNÉE

N^o 16.



LAUSANNE

20 avril 1912

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : Jardins d'essais scolaires. — Chronique scolaire : Vaud. Neu-châtel. Jura bernois. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Récitation. — Dictées. — Rédaction. — Histoire. — Horaires des leçons.

JARDINS D'ESSAIS SCOLAIRES

Les expériences sur l'emploi des principales matières fertilisantes du commerce, dont nous parlions dans le numéro du 2 avril 1910 de l'*Educateur*, ont été poursuivies en 1911 dans treize jardins scolaires du canton de Vaud, et MM. les instituteurs qui ont organisé et dirigé ces essais, ont bien voulu nous envoyer un rapport sur les résultats obtenus.

Ces essais ont été effectués sur des cultures de blé, d'avoine ou de pommes de terre, avec les engrains remis par notre établissement; les travaux de culture, de fumure, de pesage des récoltes, ont été faits par les élèves, sous la direction de leur instituteur et les rapports sont unanimes pour constater que ces jeunes gens y ont apporté beaucoup de zèle, d'entrain, et qu'ils y ont pris un vif intérêt. La sécheresse de l'année 1911 n'a pas permis aux matières fertilisantes employées de produire toute leur action, en sorte que les résultats n'ont pas toujours été ceux que l'on pouvait attendre. Malgré ce contre-temps, il a été possible de faire des observations intéressantes et les enfants ont appris à connaître les matières dont ils auront à faire emploi plus tard, au cours de leur activité agricole.

Nous ne relaterons pas en détail, avec chiffres à l'appui, les résultats de toutes ces expériences; nous nous bornerons à relever

les conclusions de MM. les instituteurs et donnerons les chiffres de l'un des essais, comme exemple des calculs et des conclusions que l'on peut en tirer.

M. A. Dumuid, à *Bassins*, note que les élèves se sont vivement intéressés à l'essai et ont travaillé avec beaucoup de goût; les jeunes filles ont aussi prêté plusieurs fois leur concours. Ils ont relevé le plan des champs sur leurs cahiers et noté les résultats.

L'école supérieure de *Lugnorre-Vully* expérimentait pour la deuxième année, avec les mêmes parcelles qu'en 1910 et M. J. Renaud mentionne que ses élèves ont suivi l'expérience avec un intérêt plus grand encore que l'année précédente. « Notre jardin scolaire renfermant à la fois des arbres forestiers, des arbres fruitiers et un espace réservé aux expériences culturelles, nous y travaillons, en été, de 1 à 2 heures par semaine. Nous avons eu ainsi l'occasion de faire de fréquentes observations et des constatations très intéressantes. Mes élèves ont manifesté beaucoup de goût et d'entrain, ce qui m'engage à croire qu'en développant chez eux les connaissances agricoles, on leur apprend à aimer la campagne et on les retient au village. »

Comme revers à la médaille, M. J. Renaud dit qu'il ne faut pas s'imaginer que tous les parents savent gré à l'instituteur des efforts qu'il tente dans ce domaine; certains estiment que, pendant que les enfants travaillent à la pépinière scolaire, ils n'apprennent pas les règles de grammaire et qu'ils ne vont pas en classe pour apprendre à greffer, etc.

M. J. Tissot, à *Mézières*, indique en terminant que « les essais ont été exécutés entièrement par les élèves et très goûts par eux; tous y ont pris un vif intérêt. Nous nous proposons de les continuer en diminuant la surface des parcelles, mais en variant les cultures. »

La classe de M. H. Cornaz, à *Villarzel*, a expérimenté, non seulement les engrains fournis, mais encore un certain nombre de variétés d'avoine, de betteraves et de pommes de terre, dont les semences lui avaient été remises gracieusement par des fournisseurs. « Nos élèves, leurs parents, la Commission scolaire, de même que beaucoup d'agriculteurs de la contrée se sont vivement

intéressés à ces essais, que nous espérons recommencer l'année prochaine. »

Malgré la sécheresse qui a empêché le développement normal de la culture des pommes de terre, M. H. Dumartheray, à *Moudon*, signale les observations intéressantes faites au cours de la végétation et l'action des engrais sur les parasites de cette plante.

Le rapport très complet de M. E. Perroud, à *Oppens*, extrait des notes prises par les élèves, constate une action marquée des diverses fumures, appliquées à une culture de pommes de terre et relève les observations qu'il leur a été possible de faire sur la végétation et le rendement des diverses parcelles.

Une averse de grêle ayant abîmé la culture d'avoine de l'école de *Montricher*, les résultats du pesage des récoltes en sont rendus problématiques. M. H. Baudraz signale que tous les travaux, ainsi que les calculs, ont été faits par les élèves sous la direction du maître et qu'ils y ont pris beaucoup d'intérêt.

M. H. Monneyron, à *Donneloye*, dans un rapport très détaillé, relève les rendements obtenus dans les diverses parcelles, leur valeur monétaire et, en déduisant le coût des engrais, calcule le bénéfice ou la perte laissée par chaque genre de fumure. Il signale que les élèves ont fait tous les travaux avec grand plaisir ; ils ont montré beaucoup d'intérêt pour ces expériences et en attendaient avec impatience les résultats.

Si les expériences installées par M. Delacuisine, à *Apples*, et M. Fankhauser, à *Morcles*, n'ont pas donné, par suite de diverses circonstances, tous les résultats que l'on pouvait en attendre, leurs élèves ne les ont pas moins suivies avec beaucoup d'intérêt.

M. P. Mottaz, à *Suscévaz*, après avoir relevé les résultats obtenus sur une culture d'avoine ajoute : « Les élèves ont procédé avec entrain aux travaux nécessaires. Leur esprit inventif a supplié d'une manière parfois amusante au manque d'instruments. C'est ainsi qu'ils ont roulé les parcelles avec un tuyau en ciment pris au bord d'un fossé voisin et que l'avoine a été battue... avec de vieux balais. Notre récolte bien maigre les affligeait un peu : ils attachent plus d'importance à ce résultat direct qu'à celui, plus abstrait, de l'expérience tentée. Il est donc nécessaire d'insister sur ce der-

nier pour le faire comprendre et en apprécier l'intérêt. En outre, la répétition est nécessaire afin d'habituer les jeunes garçons à l'emploi du nom des engrais, sans quoi le résultat ne peut être formulé clairement. En associant le terme scientifique au nom d'une matière usuelle, on favorise cette mémorisation (potasse et cendres, superphosphate et os, etc.).

Il faudrait signaler, outre les connaissances acquises, l'influence bienfaisante de ces petits travaux sur la marche d'une classe et par conséquent le bénéfice que le maître peut en tirer dans son œuvre éducatrice. »

Enfin, nous terminons en citant les conclusions dont M. S. Du-toit, ex-instituteur à Le Muids, accompagne son rapport :

« De semblables expériences me paraissent offrir d'incontestables avantages. Les enfants et le maître aussi passent du théorique au pratique, ils se familiarisent avec les termes et emploient sans hésiter des expressions qu'ils confondraient sans cesse en classe. Les parents, légèrement gouailleurs au début, mais bienveillants, s'intéressent à la chose et suivent bientôt l'expérience de près.

Pour que de semblables essais aient toute leur utilité, il doit être nécessaire, nous semble-t-il, de les répéter plusieurs années de suite.

Une application intéressante est de faire relever aux enfants, à une échelle convenable, le plan du jardin d'essai et de chercher l'orientation du terrain à l'aide de la boussole et du rapporteur.

Au cours de ses dernières années, l'école primaire vaudoise a souvent dû subir les critiques de ceux qui lui reprochent un enseignement trop abstrait. Pour empêcher semblables critiques de se reproduire, nous croyons précisément à l'efficacité de très nombreux essais agricoles : expériences concernant les engrais, les semis, la fumure et les soins aux arbres fruitiers, etc. Mais il faut pour cela une condition essentielle : le corps enseignant doit être à même de donner un tel enseignement. Ce n'est pas sur les bancs de l'Ecole normale, déjà surchargée, qu'il est possible d'initier les jeunes régents à ces choses-là ; ils s'y intéresseraient du reste assez peu à ce moment. Mais c'est plus tard que l'on pourrait organiser des cours pratiques pour instituteurs.

Ceux-ci doivent en outre agir avec beaucoup de volonté et souvent avec beaucoup de dévouement. Il faut s'occuper du terrain, chercher des outils, faire ces expériences à tel moment de la journée, à telle ou telle époque, s'occuper de la discipline. Il faut en un mot se sortir de la routine de l'enseignement théorique journalier et chercher par tous les moyens possibles à développer chez les élèves l'amour du travail champêtre pratiqué avec intelligence. »

Le vœu exprimé par M. S. Dutoit est devenu un fait accompli ; le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud a organisé, durant l'hiver 1910-1911, un cours d'une semaine auquel ont été conviés MM. les instituteurs des classes primaires supérieures. Il leur a été donné une série de leçons sur les principales branches de l'agriculture, qu'il leur sera possible de reprendre ensuite dans leur enseignement, comme leçons de choses ou comme application aux divers cours qu'ils sont appelés à donner.

Comme exemple des calculs que l'on peut faire et des conclusions qu'il est possible de tirer des résultats de semblables essais nous citerons les chiffres de l'expérience faite par la classe de M. H. Cornaz, à Villarzel :

Parcelles Nos	FUMURE				RÉCOLTE				Valeur de l'excédent (surface VI)	Bénéfice ou perte (-), fumure déduite
	P. Superph. à 40 ct. le kg.	K. Sel potass. à 12 1/2 le kg.	Sulf. ammo. à 40 ct. le kg.	Coût total	Grain à 20 ct. le kg.	Paille à 8 ct. le kg.	Valeur totale	Fr.		
I. PKN	5	4	2.5	2.—	15	32	5.56	2.74	0.74	
II. KN	—	4	2.5	1.50	11.5	21	3.98	1.16	—0.34	
III. PN	5	—	2.5	1.50	13	24	4.52	1.70	0.20	
IV. PK	5	4	—	1.—	13.5	28	4.94	2.12	1.12	
V. Fumier	—	—	—	1.80	13	29	4.92	2.10	0.30	
VI. O	—	—	—	0	8.5	14	2.82	—	—	

Tous ces chiffres sont rapportés à l'are.

La valeur de l'excédent de récoltes produit par les diverses fumures s'établit en déduisant, de la valeur totale de la récolte, celle de la parcelle sans engrais, soit fr. 2,82. En soustrayant, du chiffre obtenu, celui représentant le coût de la fumure, on obtient le bénéfice ou la perte procurée par celle-ci.

Le plus fort bénéfice a donc été obtenu par le superphosphate et le sel de potasse réunis. Le plus fort rendement a été cependant celui de la parcelle I.PKN, c'est-à-dire ayant reçu la fumure complète ; mais par le fait du coût élevé du sulfate d'ammoniaque, le bénéfice est moindre.

Il est possible encore de calculer l'action de chacun des trois fertilisants chimiques employés, en déduisant, du rendement de la parcelle I, avec fumure complète, celui de la parcelle où ce fertilisant n'a pas été employé. Nous obtenons ainsi :

Action du :	Surplus de récolte	Coût de grain	Bénéfice + paille	ou perte — valeur	l'engrais
P. Superphosphate PKN-KN	3,5 kg.	11 kg.	1,58 fr.	0,50 fr.	+ 1,08 fr.
K. Sel de potasse PKN-PN	2,0 »	12 »	1,36 »	0,50 »	+ 0,86 »
N. Sulf. d'ammon. PKN-PK	1,5 »	4 »	0,62 »	1,— »	- 0,38 »

On constate donc, dans cette expérience, que si le superphosphate et le sel de potasse ont procuré des surplus de récolte rémunérateurs, le sulfate d'ammoniaque a laissé une perte pour cette première année d'essai. Cela provient probablement du fait que la terre de ce champ est suffisamment pourvue d'humus azoté.

Il est donc possible, quand l'expérience n'a pas été faussée par diverses circonstances étrangères à la fumure et quand les résultats obtenus sont concluants, d'en déduire par le calcul, que l'on peut faire exécuter par les élèves, un certain nombre de conclusions intéressantes, qui viennent s'ajouter aux observations que l'on aura pu faire sur la végétation.

C. DUSSERRE

Etablissement fédéral de chimie agricole, Lausanne.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. Jardins d'essais scolaires ¹⁾.— Nous avons sous les yeux (le rapport de M. Dusserre, directeur de l'Etablissement fédéral de chimie agricole, rapport qui paraîtra dans *l'Éducateur*). Nous l'avons lu avec plaisir et intérêt et nous sommes heureux de constater, qu'à une ou deux exceptions près, tous les essais ont été concluants tant au point de vue purement agricole, qu'au point de vue éducatif. En effet, tout ce qui sort de la vieille routine, tout ce qui s'éloigne de l'enseignement livresque et par trop théorique, tout ce qui force l'enfant à observer, tout ce qui le met en contact direct avec la nature ne peut avoir qu'une excellente influence sur son développement. L'enfant s'intéresse aux expériences faites dans le jardin d'essai scolaire; il les suit de près, se familiarise avec des noms, avec les travaux et les nouvelles méthodes agricoles. Il y a évidemment des préjugés à vaincre, surtout à la campagne où l'on n'aime pas voir l'instituteur faire ses leçons ailleurs que dans sa classe; mais il est temps de secouer ce joug absurde et de rompre carrément avec la vieille routine. L'école doit évoluer et se faire à l'époque nouvelle; c'est pourquoi nous recommandons vivement ces jardins d'essais partout où il est possible d'en établir.

L'Etablissement fédéral de chimie agricole envoie gratuitement les engrains chimiques, ainsi que toutes les indications utiles et nécessaires; il suffit simplement de lui en faire la demande.

A. D.

1) Voir article de fonds dans le numéro de ce jour.

*** **Ecole et alcoolisme.** — Une intéressante cérémonie a réuni dernièrement, dans la première classe primaire de garçons de la ville de Nyon, les représentantes de l'Union des femmes, un délégué de la Commission scolaire et le Directeur. Il s'agissait de remettre aux élèves des prix pour un concours sur la question de l'alcool. Cinq travaux ont été récompensés. Il y a eu un prix de cinq francs pour le meilleur travail, deux prix ex-æquo de trois francs et deux prix de deux francs. Ce fut une surprise pour les élèves qui ne s'attendaient pas à cela. Il convient de remercier l'Union des femmes de son intéressante et généreuse initiative, qui non seulement a fait des heureux, mais contribue pour sa part d'une façon effective à la lutte contre l'alcoolisme.

*** **Société suisse des maîtres abstinents.** — La brochure que cette Société se proposait d'éditer, et dont nous avons déjà parlé ici, vient de sortir de presse. Elle a pour auteur M. J. Denis, instituteur à Genève, et pour titre : *Les dangers de l'alcoolisme*. Cette brochure est avant tout destinée aux jeunes gens qui quittent l'école et qui dirigent volontiers leurs premiers pas vers l'auberge, sans se douter des dangers qui les menacent. Le travail de M. Denis ne renferme pas de morale mais plutôt des explications scientifiques qui ont pour but d'éclairer l'intelligence. La question de l'alcoolisme est traitée en une série de chapitres bien distincts qui en facilitent la lecture ; elle est illustrée d'une quinzaine de vignettes. Son prix modique, fr. 1.80 la douzaine et fr. 12 le cent, permettra de la répandre à profusion, et de la distribuer gratuitement à tous les élèves qui quittent l'école. Nous espérons que la « Société des Maîtres abstinents » sera encouragée dans son intéressante initiative et que la brochure qu'elle vient d'éditer dans un but patriotique trouvera bon accueil au sein du corps enseignant.

N. B. — Pour se procurer cette brochure, il suffit de s'adresser au Bureau des publications de la Société des maîtres abstinents, à Münsingen (Berne). A. D.

*** **Société évangélique d'éducation.** — La séance ordinaire du printemps aura lieu le samedi 27 avril, à 2 1/4 h., à la Salle Tissot, bâtiment de Rumine, à Lausanne. Outre l'étude biblique traditionnelle, l'ordre du jour porte une étude qu'on dit fort intéressante de M. le pasteur Gailloud, sur ce sujet : « Un pédagogue au XVI^e siècle ». Il y sera question de Mathurin Cordier, qui exerça à Lausanne, comme éducateur, ami et collaborateur de Viret, une action bienfaisante et étendue. Plusieurs de ses idées en éducation sont singulièrement en avance sur son siècle et nous ne doutons pas que le travail de M. Gailloud, très documenté, ne constitue une contribution instructive et captivante à tout ce qui a été publié à l'occasion du centenaire de Pierre Viret.

La Société évangélique d'éducation ne pouvait rester étrangère à l'anniversaire de ce dernier, et en relevant les mérites de celui qui fut son meilleur auxiliaire à Lausanne, elle honore notre sympathique réformateur vaudois.

Espérons que la séance du 27 avril attirera, à la Salle Tissot, de nombreux auditeurs, membres et amis de la Société. H. G.

*** **Augmentation de traitement.** — Répondant favorablement à la circulaire adressée par la Section pédagogique du district de Nyon, les autorités

de la commune de Le Vaud viennent d'augmenter de 100 fr. le traitement annuel de M. U. Favre, instituteur, en fonction dans la localité depuis cinq ans environ. Nous présentons nos remerciements et nos félicitations à ces autorités pour leur bonne et intelligente décision.

A. D.

*** **Divers.** — Le Conseil communal de Villeneuve vient de décider la construction d'un bâtiment d'école qui comportera dix classes, avec un hall de gymnastique ; le devis s'élève à environ fr. 225 000. La construction de ce nouveau collège répond à un besoin urgent.

Les 25 instituteurs et institutrices de la commune de Ste-Croix, viennent d'adresser une pétition au Conseil communal et à la Municipalité pour demander une augmentation de salaire. Cette pétition a été renvoyée à une commission chargée de l'examiner et de présenter un rapport.

Une conférence en vue de la constitution d'une mutualité scolaire, vient d'être donnée à Vuillerens, par M. Jules Python, directeur, à Lausanne. A l'issue de la conférence, la création projetée a été décidée et la section compte déjà bon nombre de membres.

A. D.

JURA BERNOIS. — **Brevets pour l'enseignement primaire.** — Les examens de diplôme primaire pour le Jura bernois se sont terminés le 30 mars, à Porrentruy. Seize jeunes hommes de l'Ecole normale ont reçu le diplôme et un de l'Ecole libre de Hautevive (Fribourg). Dix jeunes filles de l'Ecole secondaire de Porrentruy et neuf de celle de St-Imier ont aussi obtenu le brevet primaire.

Voilà donc trente-six maîtres et maîtresses à caser. On trouve que c'est beaucoup ; cependant si l'on songe que l'un des derniers numéros de la *Feuille officielle* scolaire mettait au concours quatre-vingt-dix places à repourvoir dans tout le canton de Berne, soit vingt-quatre pour le Jura bernois, on jugera qu'il n'y a pas pléthore. Parmi les jeunes filles diplômées, beaucoup partiront pour l'étranger et quelques jeunes hommes voudront continuer leurs études. L'enseignement primaire, malgré la récente augmentation de traitement par l'Etat, n'offre pas encore assez d'indépendance matérielle. Le minimum légal, en espèces (700 fr. de la Commune et 800 fr. de l'Etat), n'est pas suffisant pour l'instituteur marié et en famille.

On ne peut qu'engager ces nouveaux membres du Corps enseignant à continuer leurs études et à aspirer plus haut que l'école primaire pour conquérir une position vraiment libre et indépendante.

A. POUPEON.

*** Voici les noms des institutrices et instituteurs primaires brevetés à l'examen de Porrentruy :

M^{es} Amara Marie, Misox (Grisons) ; Brientini Marguerite, Lugano ; Corbat Jeanne, Vendlincourt ; Crevoisier Laetitia, Epiquerez ; Farine Alice, Saignelégier ; Flury Hélène, Mümliswil (Soleure) ; Froté Thérèse, Miécourt ; Kohler Adrienne, Porrentruy ; Lutz Anna (Berne) ; Michel Jeanne, Glaris ; Richard Gabrielle, Besançon ; Benoit Suzanne, Romont (Berne) ; Buttiker Germaine, Olten ; Gonseth Elvire, Krattigen ; Le Roy Nelly, Sonceboz-Sombeval ; Liengme Inès, Cormoret ; Matthez Jeanne, Tramelan-Dessus ; Müller Marguerite, Renan ; Rapin Nelly, Payerne ; Vaucher Suzanne, Fleurier.

MM. Berberat Jules, Montinez ; Chausse Ernest, Romont ; Christe Henri, Vendlincourt ; Fromaigeat Marius, Courrendlin ; Häslar Charles, Gsteigwiler ; Hêche Paul, Cornol ; Iseli Louis, Lützelflüh ; Jubin Gustave, Rocourt ; Klopfenstein Aurèle, Adelboden ; Membrez, Léon, Courtételle ; Primault Jules, Renan ; Rérat Joseph, Fahy ; Rossel Maurice, Tramelan-Dessus ; Schluep Albert, Arch ; Surdez Joseph, Peuchapatte ; Voumard Dagobert, Courtelary.

Les seize élèves de la II^e classe de l'Ecole normale de Porrentruy, ont également subi avec succès l'examen préalable et ont été promus dans la I^e classe. M. Lohner, directeur de l'Instruction publique, a assisté à ces épreuves qu'il a suivies attentivement. Il a fait délivrer aux nouveaux instituteurs sortis de l'Ecole normale, deux beaux volumes en souvenir de leur séjour dans l'établissement de l'Etat.

H. GOBAT.

*** **Ecole normale de Porrentruy.** — Le Conseil exécutif a réélu, pour une nouvelle période, le directeur et les maîtres de l'Ecole normale de Porrentruy.

H. GOBAT.

NEUCHATEL. — Nos régents neuchâtelois sont tous en vacances ou très près d'y entrer. Tous, avec un soulagement inexprimable, ils ont exhalé le soupir de satisfaction qui ne se peut exhaler qu'à la fin d'une année scolaire. C'est qu'elles sont appréciables les vacances qu'on nous accorde en avril et ce sont celles dont nous jouissons le plus complètement. Que font-ils nos régents ? Plus d'un, cultivateur d'un lopin de terre, ou propriétaire de quelques ouvriers de vigne, trouvent là un salutaire dérivatif des soucis scolaires. Bravement, du croc, de la pelle et du râteau, ils s'escriment. D'autres — plus d'un aussi, hélas ! — doivent consacrer au repos le plus complet possible ces jours de vacances. Ce sont des victimes de la dure carrière qui attaque les tempéraments, les santés aux apparences les plus prospères et il leur faut les vacances, même plus de temps encore, pour se remettre des fatigues de l'hiver et du surmenage qui en résulte. Il en est encore — des heureux ceux-là — qui, au nombre de 38, de Neuchâtel et environs, sont en voyage pour une dizaine de jours. Lausanne-Genève-Lyon-Marseille-Toulon-Nice-Gênes, voilà les grandes étapes qu'ils vont fournir pour compléter utilement et surtout agréablement leurs connaissances. Il faut penser que ces 38 voyageurs nagent dans une joie telle qu'elle leur procure l'oubli complet et de leurs collègues et amis, et de leurs collèges. Quatre jours après leur départ, aucun signe de vie, pas même une banale carte postale n'était parvenue à leurs collègues de Neuchâtel ! O égoïsme !

L. Q.

*** **Travaux manuels.** — XXVII^e Cours normal à la Chaux-de-Fonds. — C'est le 14 juillet prochain, un dimanche soir, que s'ouvrira le Cours normal suisse, dans la cité horlogère des Montagnes neuchâteloises.

Si la Chaux-de-Fonds n'a pas les attractions de nos grandes villes suisses, elle offre par contre l'exemple d'une ville active, d'une ruche bourdonnante, à 1000 mètres d'altitude, sous un climat âpre et sain. Des pâturages, des forêts de sapins l'enserrent de tous les côtés et des sommets voisins la vue s'étend sur le Plateau suisse et sur la Franche-Comté. La vie y est agréable et la population accueillante.

Le nouveau collège des Crêtets abritera les 10 ou 12 cours prévus et que l'*Educateur* a déjà mentionnés. Il est presque à la campagne, très moderne, et offrira aux participants, avec du grand air et du soleil à profusion, une douche chaude ou froide tous les soirs après le travail. Les ateliers s'installeront au large dans la halle de gymnastique, sous un préau couvert et dans les nombreuses salles du bâtiment. Un étage est réservé à l'exposition finale des travaux.

Ce XXVII^e Cours a pour la Suisse romande un intérêt tout particulier. En effet, pour la première fois en terre welsche, l'exposé et la pratique des procédés de l'« *Arbeitsprinzip* » remplaceront avec de multiples avantages les vagues définitions des journaux et des revues pédagogiques. La Suisse allemande est secouée depuis longtemps par les apôtres de la doctrine nouvelle proclamant la renaissance de l'école au moyen de l'union intime, à chaque leçon, du travail scolaire avec l'activité manuelle, avec la vie.

A-t-elle profité de ces idées novatrices ? Ce n'est pas à nous de répondre, mais ce que nous savons, c'est que nos cantons romands ont besoin d'être remués aussi par ces théories vivifiantes — si on ne les durcit pas immédiatement par des manuels et des « méthodiques » ankylosés — et qu'ils ont intérêt à donner à leur école publique un frottement, un contact plus réel avec les faits et avec les choses.

Le cours normal comprendra, à côté des branches, classiques déjà, du cartonnage, de la menuiserie, de la sculpture, du modelage et du dessin, des cours nouveaux, quoique vieux de quelques années.

a) Le « *Hortkurs* » préparant les maîtres des classes gardiennes et des classes d'anormaux à diriger une foule de petites occupations destinées à préserver les enfants livrés à eux-mêmes de l'influence funeste de la rue.

b) Les cours didactiques fondés sur l'« *Arbeitprinzip* » et préconisant la collaboration du travail des mains avec l'acquisition intellectuelle et morale. Ces cours au nombre de trois, s'adressent le premier au degré inférieur de l'école primaire, le second au degré moyen et le troisième au degré supérieur et à l'école secondaire inférieure.

Les maîtres, expérimentés et convaincus, ont été désignés par le Comité de la Société suisse pour l'avancement des travaux manuels scolaires, agréés par le Département fédéral de l'Intérieur et par le Département cantonal neuchâtelois de l'Instruction publique.

Le directeur du Cours, M. Ed. Wasserfallen, directeur des Ecoles primaires de La Chaux-de-Fonds, donnera tous les renseignements nécessaires.

BIBLIOGRAPHIE

La fatigue intellectuelle et les horaires des leçons, par Ernest Savary. Rapport présenté à la Conférence des inspecteurs scolaires de la Suisse romande, à Sion, le 28 septembre 1911. Cette brochure, de 50 pages, renferme six horaires de leçons pour servir d'application aux idées développées dans le rapport.

(Voir partie pratique.)

Reçu : *Esposizione scolastica permanente, Locarno. Relazione, Catalogo 1910-1911.*

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION.

La rentrée.

Où va-t-il, ce bambin pas plus haut qu'une botte ?
Il a mis ce matin sa plus belle culotte ;
Rose et frais, bien peigné, dans son habit propre,
Le voilà dans la rue, alerte et guilleret.
Le béret sur la tête, et le sac à l'épaule,
Pour la première fois il se rend à l'école.
Grave comme un conscrit, il marche ferme et droit,
Sans arrêt ni détour, et crâne ainsi qu'on doit.

F. BATAILLE.

DICTÉES

Pour tous les degrés.

L'ignorante.

Quand Julie était petite, elle était très paresseuse ; elle jouait toujours et n'étudiait jamais. Maintenant elle est grande, mais elle ne sait ni lire, ni écrire, ni compter. Tout le monde se moque d'elle ; souvent elle rougit de son ignorance et elle est très malheureuse.

Une petite fille courageuse.

Un jour la petite Marthe se promenait au bord de la rivière avec son frère et ses deux sœurs. Elle fit un faux pas et tomba dans l'eau profonde et rapide. La sœur ainée, saisie de frayeur, tomba à terre en pleurant. Son frère courut à la maison demander du secours. Pendant ce temps la petite Marguerite se jeta bravement à l'eau et put heureusement retirer sa petite sœur saine et sauve.

Le travail du père.

Aux grands froids de l'hiver, vers six heures du matin, le père se lève et part. La mère, à la faible lueur d'une petite lampe, lui a donné la soupe chaude. Le petit ouvre l'œil ; il voit les ramages aux carreaux ; il voit l'hiver, s'il ne le sent, dans son lit et il se renfonce. Il entend, il comprend à merveille ce que dit la mère. « Ton père va travailler pour toi. »

MICHELET.

Le travail.

C'est dur d'étudier, dit Jean-Pierre ! Hé ! tout est dur dans ce monde. Si les pommes et les poires roulaient sur la grande route, on ne planterait pas d'arbres. Si le pain venait dans notre poche, on ne retournerait pas la terre, on ne demanderait pas la pluie et le soleil, on ne porterait pas les sacs au moulin, on ne moudrait pas, on ne traînerait pas la farine chez le boulanger, on ne pétrirait pas, on ne ferait pas cuire. Ce serait bien commode, mais ça ne peut pas venir tout seul. Tout ce qui pousse seul ne vaut rien, comme les chardons, les orties, les herbes tranchantes au fond des marais. Et plus on prend de peine, mieux ça vaut, comme pour la vigne au milieu des pierailles sur les hauteurs où l'on porte du fumier dans les hottes ! C'est aussi bien dur, Jean-Pierre, mais le vin est aussi bien bon.

ERCKMANN-CHATRIAN.

Les chèvres de Praz-de-Fort.

Combien elles sont jolies, les chèvres de Praz-de-Fort, lorsqu'elles partent le matin pour leur pèlerinage de chaque jour! Arrivées à cinq minutes du village, elles s'arrêtent, s'éparpillent et font un premier déjeuner ; puis, à l'entrée de la forêt, la colonne se reforme, et tout le troupeau chemine diligemment, montant à l'ombre des grands sapins. Bientôt les premières débouchent en face du glacier et passent le torrent sur un mauvais pont, où elles sont obligées de défiler l'une après l'autre ; puis elles laissent le glacier à droite, et s'engagent sur les pentes qui les dominent. C'est là qu'est leur pâturage. Il commence au sortir de la forêt ; il finit aux neiges éternelles. Elles y montent plus ou moins haut ; mais en toute saison elles s'en donnent à cœur joie de brouter et de grimper.

Ce ne sont pas chèvres de plaine, casanières, paresseuses, sentant l'écurie ; ce sont chèvres de montagne, proprettes, au poil soyeux, au pied léger, à la tête étroite et fine, à l'œil vif, et portant cornes sur le front. Il y en a de toutes blanches, mais en petit nombre ; il y en a aussi de toutes noires ; plusieurs sont tachetées et mouchetées ; plusieurs ont le pelage roux des chamois en automne, et rien n'est vivant comme les pelouses, semées de buissons et de blocs en voyage, où se répand au hasard ce petit peuple varié.

(*Récits et croquis*).

EUGÈNE RAMBERT.

Vocabulaire. Praz-de-Fort, le pèlerinage, s'éparpiller, diligemment, déboucher, brouter, grimper, casanière, proprette, tachetée, mouchetée, la pelouse.

Diminutifs. Faire remarquer aux élèves que le mot : *proprette* est un diminutif de *propre* ; faire chercher un certain nombre de mots semblables, après quoi on fera trouver la définition du mot : diminutif. *Exemples* : Hachette, bûchette, fourchette, historiette, bandelette, boulette, poulette, tablette, fillette, chansonnette, maisonnette, chevrette, chambrette, fleurette, noisette, cuvette, etc.

Suffixe age. A propos du mot : *pèlerinage*, on cherchera un certain nombre de mots terminés par ce suffixe. Celui-ci indique une action dépendant d'un état, d'un métier. *Exemples* : Fermage, péage, blanchissage, branchage, fauchage, vagabondage, assemblage, baillage, plumage, bornage, etc.

Grammaire. Les verbes *s'éparpiller*, *s'arrêter*, *s'engager*, contenus dans la dictée, seront conjugués oralement ou par écrit, comme application à l'étude de la voix pronomiale.

Faire remarquer l'expression : « s'en donner à cœur joie ».

Exercices oraux. Dictée à lire en employant successivement les verbes à tous les temps simples.

PAUL CHAPUIS.

RÉDACTION

Une pluie de sauterelles en Algérie.

par Alphonse Daudet. Livre de lecture Dupraz et Bonjour, p. 214.

Idées principales : 1. Chaleur accablante ; 2. L'arrivée des criquets ; 3. Tentatives pour conjurer le fléau ; 4. Les sauterelles s'abattent sur la contrée ; 5. Le massacre ; 6. Ruine et désolation.

Vocabulaire: La porte-fenêtre, indistinct, suraiguë, le douar, la déchirure, la giboulée, roussâtre, la nuée, enchevêtré, le turco, l'élytre, le pétillement, calciné, le mandarinier.

Remarques: La composition des élèves ne devra pas avoir *le genre personnel* qu'adopte Alphonse Daudet dans son récit. Un texte ne doit pas être reproduit intégralement, mais simplement servir de guide à l'élève. Il faudra éviter des phrases comme celles-ci : « Nous primes le café sur les nattes de la galerie. Le lendemain, quand j'ouvrirai la fenêtre », etc.

Sujets semblables: La grêle. — Les hennetons. — Une inondation. — Description d'un fléau qui s'est abattu sur le village.

Les chèvres des Pyrénées.

par H. Taine. Livre de lecture Dupraz et Bonjour, p. 290.

Idées principales: 1. Passage du troupeau ; 2. Description des chèvres ; 3. Des chiens énormes font bonne garde ; 4. Portrait du pâtre ; 5. Mouvements du troupeau, cris, poussière, bâlements.

Vocabulaire: Le tintement, la caravane, la mascarade, l'expression, discipliné, la lavande, la phystionomie, la cape, vide de pensées.

Remarques: Comparer ce texte avec celui d'Eugène Rambert intitulé « Les chèvres de Praz-de-Fort (récits et croquis). Il est à remarquer que ni Taine, ni Rambert ne sacrifient, dans leur description, le détail pittoresque qu'ils notent, au contraire, avec un soin minutieux ; par exemple, l'attitude d'une chèvre, en dehors du troupeau. Et cela ne nuit pas à l'ensemble qui a beaucoup d'allure. On voit cette masse qui se meut sur la route ou sur le pâturage.

Sujets semblables: Au pâturage. — Les bergers en automne.

Paul CHAPUIS.

HISTOIRE

Le goût de l'histoire nationale.

L'étude de l'histoire nationale s'est renouvelée dans ces dernières années. De simple énumération des faits, basée sur une *chronologie* aride, elle est devenue une *science* et un *art*. Mieux illustrés, plus au courant des recherches modernes, nos manuels ont fait une place plus grande aux civilisations successives. Par des lectures attrayantes, la complexité inhérente aux annales des vingt-cinq Etats de notre patrie a été atténuée.

Mais si vivant que soit un manuel, seul le maître peut transformer en *art* ce qui sans lui reste science froide. C'est dans la géographie de notre pays qu'il trouvera l'explication de l'*esprit de liberté* des Waldstätten. Notre *neutralité* découle de la situation de la Suisse en Europe, et notre histoire, qui est celle d'un petit peuple, ne se comprend qu'après un *tableau* du relief de notre sol.

Certes, les *grands hommes* occupent une place importante dans nos destinées. Mais il convient d'expliquer plutôt que de grandir, sans preuves certaines, leur rôle outre mesure. Il doit en être de même de nos *traditions nationales*. Il en émane une poésie intense. Mais créées après coup, elles ne doivent pas prendre la

place des faits consignés dans les documents de l'époque même. C'est en définitive le peuple tout entier qui a versé son sang et voulu être libre.

Seules les *dates* principales se retiennent. Il importe moins de les multiplier que d'établir entre elles une *chaîne* ininterrompue, puisque chaque chapitre nouveau ne se comprend que s'il découle des précédents. Les *cartes* des faits politiques ou militaires jouent aussi un grand rôle dans le jeu de la mémoire. Le partage de l'Argovie, la bataille de Grandson n'en sont-ils pas la preuve ?

Si la connaissance de notre histoire est indispensable au futur citoyen, elle ne sera pour lui un goût, une passion que si le maître qu'il a eu les lui a transmis. Son enseignement ne saurait être fructueux à cet égard s'il ne renouvelle pas sa documentation aux sources dont il dispose. Ce sont ses propres lectures ou ses recherches personnelles qui lui permettront les comparaisons ou les digressions nécessaires pour inspirer à ses élèves l'amour de leur pays, le respect pour ses institutions et le sens de solidarité sociale que tout Suisse doit graver dans son cœur.

P. D.

LES HORAIRES DES LEÇONS

Au début d'une nouvelle année scolaire, le bon maître se préoccupe de revoir, de corriger, d'améliorer son horaire des leçons, afin de le rendre toujours plus parfait.

Rien n'est plus difficile que d'établir un tableau des leçons judicieux, qui règle soigneusement l'emploi des heures passées à l'école, qui donne à chaque branche d'enseignement l'importance fixée par la loi et les règlements, qui dispose les leçons de façon à les rendre aussi profitables que possible en tenant compte du moment de la journée où elles sont données, de la capacité intellectuelle limitée des élèves, et de diverses circonstances locales variant d'une commune à l'autre.

Et toutes ces difficultés sont encore considérablement augmentées si l'horaire des leçons ne s'adresse pas à des élèves de même sexe et de même degré, mais à des classes mixtes et composées des trois degrés de l'enseignement primaire.

Aussi pensons-nous rendre service, à plusieurs de nos collègues, en publiant deux des tableaux des leçons annexés au rapport très documenté présenté par M. Ernest Savary, inspecteur des écoles, à la Conférence des inspecteurs scolaires de la Suisse romande à Sion, le 21 septembre 1911 : *La fatigue intellectuelle et les horaires des leçons*.

Sur notre demande, l'auteur a bien voulu mettre ces tableaux à la disposition des lecteurs de l'*Educateur* ; nous l'en remercions bien sincèrement. J. M.

PENSÉE

Celui qui croit qu'il peut se passer des autres se trompe, mais celui qui croit que les autres ne peuvent se passer de lui se trompe bien davantage.

TABLEAU DES LEÇONS

Degrés supérieur et moyen.

TABLEAU DES LEÇONS

Classe mixte à trois degrés.

HOURSES DEGRÉS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	RÉCAPITULATION	
8-9	1 Arithmétique 2 Vocab. Orth. 3 Récit. Vocab.	Arithmétique Composition L. de ch. Vocab.	Arithmétique Vocab. Orth. Geog. Vocab.	Arithmétique Vocab. Orthog. Composition	Composition Arit., hist. bib. Voc., hist. bib.	Composition Arithmétique Gram. Exerc. Composition Lec. de chos.	Comptabilité Arithmétique Arit., hist. bib.	Composition Récitation Arit., hist. bib.
9-10	1 Arithmétique 2 Arit. calc. or. 3 Hist. biblique	Arithmétique Composition Arit. Lect.	Arithmétique Orth. Vocab. Arit. Lect.	Arithmétique Orth. Lect.	Arithmétique Gram. Exerc. Composition Lec. de chos.	Arithmétique Dessin Géog. Croquis	Arithmétique L. de ch. Eloc. Géographie	Récitation Arithmétique Eloc. Orthog. Chant
10-11	1 Arit. calc. or. 2 Hist. biblique	"	"	"	"	Géog. Croquis Croquis. Géog.	"	Composition Récitation Arithmétique Lec. de chos.
1-2	3 Ecrit. Lect. 4 Sciences nat. 2 Ecriture 3 Dessin	Ecrit. Lect. Sciences nat. Ecriture Dessin	Dessin ") ") ")	Ecrit. Récit. Gram. Orth. ") ")	L. de ch. Récit. Voc. L. de ch.	Arith. Lect. Sciences nat. Gram. Orth.	Arith. Lect. Géométrie Dessin	Récitation Arith. Lect. Géométrie Dessin
2-3	1 Lecture 2 Lecture 3 Orth. hist. bib. 4 Chant Sofège	Lecture ") ") ")	Dessin Lect. Vocab. ") ")	Dessin Lect. Vocab. ") ")	Voc. L. de ch. Lecture Dessin Lect. Vocab.	Voc. Lecture Inst. civique Composition Récit. Eloc.	Congé	Récitation Arith. Lect. Gram. Exerc. Hist. biblique
3-4	2 Ouv. à l'aig. 3 pr filles, 3 h.	Ouv. à l'aig. pr filles, 3 h.	Ouv. à l'aig. pr filles, 3 h.	Ouv. à l'aig. pr filles, 3 h.	Ouv. à l'aig. pr filles, 3 h.	Ouv. à l'aig. pr filles, 3 h.	TOTAUX	TOTAUX

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecole primaires

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du premier semestre 1912, sont priés de faire parvenir au Département, avant le 15 mai, leurs pièces justificatives, soit des attestations des commissions scolaires indiquant les dates et la durée de leurs fonctions dans chaque localité.

Il est rappelé, d'autre part à MM. les instituteurs qu'ils doivent aviser le Département de leur incorporation militaire dès leur sortie de l'école de recues.

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

Service de l'Instruction.

Places au concours

INSTITUTEURS. — **Allaman** : fr. 1600, plus logement et fr. 20 d'indemnité pour jardin ; 26 avril. — **Criessier** : fr. 1600, plus fr. 300 d'indemnité pour logement et jardin ; 26 avril. — **Chardonne** : fr. 1600, et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Fontaines** : fr. 1600, plus logement, jardin et 7 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 26 avril. — **Grandcour** : (classe primaire supérieure) fr. 2000 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **La Tour-de-Peilz** : fr. 2300 pour toutes choses ; augmentation de fr. 100 après chaque 5 ans d'enseignement dans le canton, jusqu'à concurrence de fr. 1400 ; Obligation d'habiter le territoire de la commune ; 26 avril. — **Nyon** : fr. 2000 pour toutes choses avec augmentations successives de fr. 60 tous les 4 ans jusqu'à un maximum de fr. 2300 (années de service passées dans le canton comptées) ; 26 avril. — **Pompaples** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Vevey** : (classe primaire supérieure) fr. 2700 à fr. 3300 suivant années de service dans le canton, pour toutes choses. Le titulaire sera tenu d'habiter le territoire de la commune ; 26 avril.

INSTITUTRICES. — **Arzier - Le-Muids** : fr. 1000, plus logement, fr. 20 d'indemnité pour jardin, 8 stères de bois et 100 fagots à charge de chauffer la salle d'école ; 26 avril. — **Ballens** : fr. 1000, plus logement, jardin ; 26 avril. — **Chavannes de Bogis** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Chardonne** : fr. 1000, et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Cremin** : fr. 1000, plus logement, fr. 20 d'indemnité de plantage ; 26 avril. — **Gland** : (classe semi-enfantine) fr. 800, plus fr. 100 d'indemnité pour leçons de couture ; logement et 4 stères de hêtre à charge de chauffer la salle d'école ; 26 avril. — **La Tour-de-Peilz** : fr. 1500 pour toutes choses, plus une augmentation de fr. 50 après chaque 5 ans de service dans le canton, jusqu'à concurrence de fr. 200 ; obligation d'habiter le territoire de la commune ; 26 avril. — **La Sarraz** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Prangins** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Seigneux** : maitresse d'ouvrages et de l'école enfantine ; fr. 800 plus logement ; 26 avril. — **Villars-sous-Yens** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 26 avril. — **Chexbres** : fr. 1000, plus logement, fr. 20 d'indemnité de plantage ; 30 avril. — **Coreelles-le-Jorat** : Maitresse de travaux à l'aiguille à **Riograubon** ; fr. 300 pour toutes choses ; 30 avril. — **Renens** : fr. 1000 plus fr. 320 d'indemnité pour logement et jardin.

L'ÉLÉGANCE

n'est pas donnée à tout le monde
mais la **COUPE** de la
MAISON MODÈLE

EN DONNERA A CEUX QUI N'EN ONT PAS !

VÊTEMENTS

& CHEMISERIE

Façon élégante et soignée.

COSTUMES SPORT.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE.

L'escompte de 10% est toujours accordé à 30 jours aux membres de la SPV. sur nos prix connus.

10%

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE BELLINZONA

IV^{me} Cours de vacances

de

langue italienne

du 15 juillet au 10 août 1912.

Pour renseignements s'adresser au directeur, Dr. R. ROSSI

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

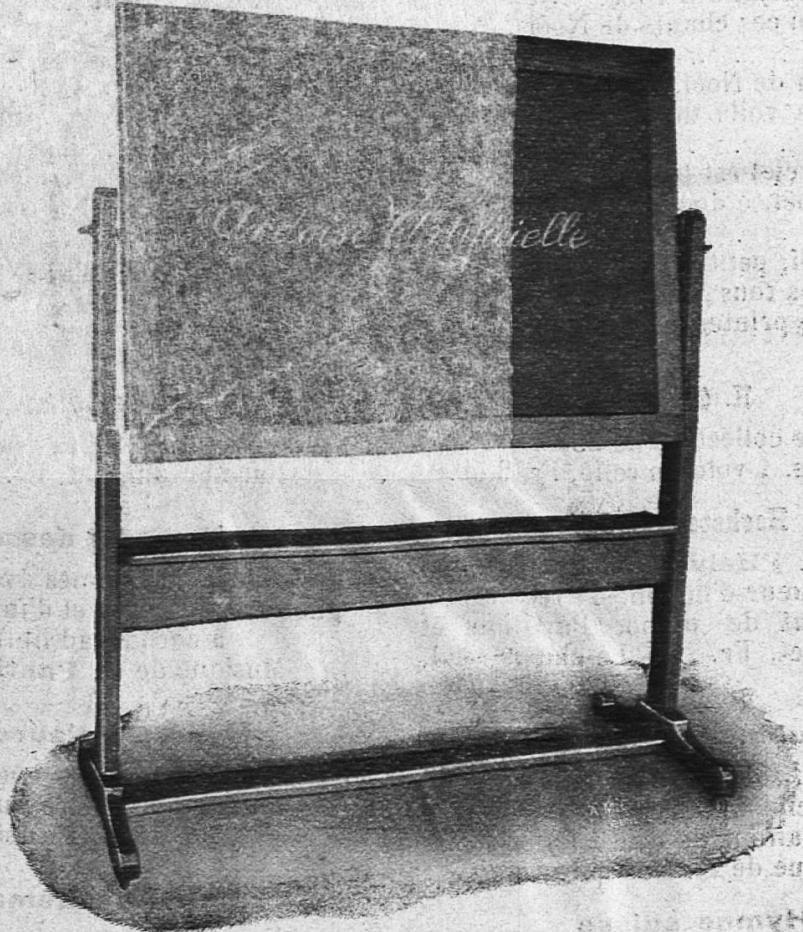
GENÈVE, 2, place Métropole. — LAUSANNE, 18, rue du Midi.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.

Nombreuses attestations à disposition.

Demandez le Catalogue général, franco



Des modèles sont prêts gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles. La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte, noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles.
fr. 35.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

Editions FÖTISCH, Frères (S. A.)

à Lausanne

L'ORPHEON (suite)

Chœurs à 2 et à 3 voix égales, à capella

Prix nets

North, Ch. Fête scolaire	— 25	de Faye-Jozin, F. La chanson	
— Chant de promotions	— 25	du vieux moulin, à 2 voix	— 50
Rousseau, J. Le Jour de Noël, à 3 voix	— 25	— Le même, à 3 voix	— 50
— Voici Noël, à 3 voix	— 25	Mayer, Ch. Alouette légère, à 3	
— Joie de Noël, à 3 voix	— 25	voix	— 25
— Pourquoi ces chants de Noël ? à 3 voix	— 25	Grunholzer, K. Noël, à 2 voix	— 25
— Le sapin de Noël, à 3 voix	— 25	North, G. Paix, terre, 2 voix	— 25
— Noël, te voilà de retour, à 3 voix	— 25	Grunholzer, K. Ainsi sus, à 2 voix	— 25
— Noël, le ciel est bleu, à 3 voix	— 25	Uffoltz, P. Cloche	— 25
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3 voix	— 25	Meister, C. Oss	— 25
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix	— 25	Grunholzer, K. L	— 25
— Chantons tous Noël, à 3 voix	— 25	Harnisch, A. Vœu	— 25
Sachs, L. Le printemps vainqueur	— 25	nuelle année	— 25

H. Giroud

Nouvelle collection de 25 chœurs d'hommes. 1 volume relié, Fr. 2.50.

Hochstetter, J.

Stances à l'Helvétie, pour baryton solo et chœur d'hommes, avec accompagnement de piano. Partition et parties, net, Fr. 2.— Le chœur seul, 25 cent.

Requiem pour Mignon

pour chœur, soli et orchestre ou piano. (Numéro facile à intercaler dans un programme de concert.)

Musique de R. Schumann.

Hymne suisse

pour chœur d'hommes ou chœur mixte, avec orchestre ou piano.

Musique de J. Lauber.

24 chants populaires pour quatuor à voix mixtes et accompagnement de piano.

Musique de J. Lauber.

Léo Sachs

Le Printemps vainqueur, quatuor vocal ou chœur mixte, avec piano.

Envois à l'examen

S. G. Léman

20 compositions faciles pour orgue ou harmonium, net. Fr. 2.50.

La chanson des mois

soli et chœur de femmes avec accompagnement de piano et d'instruments à cordes (ad lib.).

Musique de G. Pantillon.

Hymne à l'aurore

pour chœur d'hommes avec accompagnement d'orchestre ou piano.

Musique de G. Pantillon.

Soleil du Léman

pour chœur d'hommes avec accompagnement d'orchestre ou piano.

Musique de Ch. Mayor.

Chansons lointaines

pour chœur mixte et orchestre ou piano
Paroles de J. Olivier.

Musique de J. Bischoff.

Léo Sachs

Hymne, quatuor vocal ou chœur mixte, avec piano.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVIII^e ANNÉE. — N° 17.

LAUSANNE — 27 avril 1912.

L'EDUCATEUR

(—EDUCATEUR ET ÉCOLE REQUIS.—)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : *Abonnements et Annances* :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Dernaz**, Ad., président de l'Union des Instituteurs prim. genevois, Genève.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Sacconnex.
Pesson, Ch., inspecteur, Genève.
Mme **Pesson**, Augusta, Genève.
Métral, Marie, Genève.
MM. **Martin**, E., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.
Charvoz, A., instituteur, Chêne-Bourg.
Dubois, A., " Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gylam**, inspecteur, Corgémont.
Duvoisin, directeur, Delémont.
Baumgartner, inst., Bienné.
Marchand, directeur, Porrentruy.
Moeckli, instituteur, Neuveville.
Sautebin, instituteur, Reconvilier.

Neuchâtel.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.

Neuchâtel.

MM. **Latour**, L., inspecteur, Corcelles.
Brandt, W., inst., Neuchâtel
Rusillon, L., inst., Convet.
Huguenin, V., inst., Locle.
Steiner, R., inst., Chaux-de-Fonds

Vaud.

MM. **Magnenat**, J., instituteur, président de la Vaudoise. Renens.
Allaz, E., inst., Assens.
Barraud, W., inst., Vich.
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise
Cloux, J., inst., Lausanne.
Dufey, A., inst., Mex.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Giddey, L., inst., Montherod.
Lenoir, H., inst., Vevey.
Magnin, J., inst., Lausanne.
Pache, A., inst., Moudon.
Panchaud, A., inst., St-Sulpice.
Petermann, J., inst., Lausanne.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Decoppet**, C., Conseiller d'Etat, Président d'honneur, Lausanne.
Briod, Ernest, instituteur, Président, Lausanne.
Porchet, Alexis, inspecteur, vice-président, Lausanne.

MM. **Savary**, Ernest, inspecteur, secrétaire Lausanne.
Cordey, J., instituteur, trésorier-gérant, Lausanne.
Guex, François, directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 15.993.000.

Fonds total plus de fr. 121.827.000. Assurances en cours plus de fr. 237.107.000

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

Selma Lagerlöf

**LE MERVEILLEUX VOYAGE
DE
NILS HOLGERSSON
A TRAVERS LA SUÈDE**

I vol. in-16 fr. 3,50.

La nouvelle œuvre de l'auteur du **Livre des Légendes**, la géniale institutrice suédoise que la renommée universelle acclame, lauréate du prix Nobel, vient consacrer une fois de plus sa réputation de merveilleux conteur. Ce nouveau livre écrit spécialement pour les écoles primaires, pour réjouir les fils et les filles des campagnards comme les enfants des cités ouvrières, a passé la porte des lycées, des écoles de jeunes filles et le grand public lui a fait fête! Cette histoire d'un gamin paresseux transformé en lutin, qui parcourt toute la Suède en chevauchant une oie sauvage, est une odyssée, un vivant et mouvant poème ; nul livre, moins didactique d'apparence, qui soit plus rempli d'un multiple enseignement.

Tous nos instituteurs et institutrices voudront faire avec leurs élèves le **merveilleux voyage**!

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr. 1.—
Cotonne	100 »	» 0,90
Percale imprimée	80 »	» 0,60
Flanelle cretonne	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	» 4,75
Linette fil	80 »	» 1,15
Canevas	58 »	» 0,80

Net et au comptant, expédition de suite.

**Robes - Tabliers - Blouses - Jupons
Draperies - Trousseaux**

**Tapis - Linoléums - Cocos
Toilerie - Rideaux - Couvertures**

10 % au corps enseignant 10 %, ou bons d'escompte.

Prix fixes marqués en chiffres connus

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent 12, 16, 25, 40** jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

Prix : 2 francs.

S'adresser à l'auteur.

RECUEIL DE DICTÉES ET DEVOIRS

Préparé et édité par Eug. Monod, rédacteur, Vevey.

Plus de 260 dictées. Grand nombre de devoirs. Orthographe. Élocution. Rédaction. Ce livre épargne temps et peine.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHATEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.